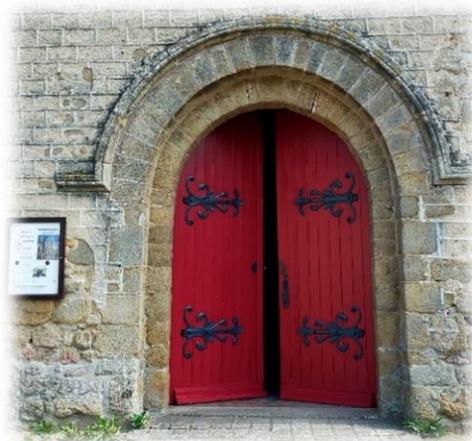


# COMMUNE DE MÉZANGERS



*Bonne année 2025*



**BULLETIN MUNICIPAL**

N°63 – JANVIER 2025

Commémoration du 11 novembre – Dimanche 10 novembre 2024



Vœux du Maire – 11 janvier 2025



*Mme Sandrine GALLOYER (Conseillère départementale), M. Joël BALANDRAUD (Maire d'Evron et Président de la Communauté de Communes des Coëvrons), M. Guillaume GAROT (Député), M. Robert GESLOT (Maire) et Mme Virginie THION (première adjointe)*



## Le mot du Maire



Mézangéennes, Mézangéens,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2025 ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et la réussite de vos projets personnels et professionnels.

2024 en quelques chiffres :

ETAT CIVIL : 5 naissances, 3 mariages, 9 décès

URBANISME : 41 dossiers dont 17 certificats d'urbanisme, 20 déclarations de travaux, 4 permis de construire

BUDGET 2024 : 202 050 € en investissement et 443 715 € en fonctionnement

COMPTABILITÉ : 389 titres et 403 mandats

Travaux réalisés en 2024 :

- Réparation des moteurs de 2 cloches à l'église + toiture (avec nacelle)
- Peinture des portes de l'église
- Electricité installée et aménagement intérieur dans le hangar de l'école
- Installation d'une citerne à eau à l'école pour arrosage jardin
- Pente d'accès au cimetière refaite
- Réparation du mur du Point Lecture / Logement
- Installation de totems au jardin du souvenir pour les plaques des défunts
- Vitrification du parquet – salle polyvalente
- Aménagement partie rangement et installation VMC / salle de la Dame verte

Investissements 2024 :

- Changement du tracteur
- PC portable / mairie
- Vidéoprojecteur / école
- Panneau les P'tites Mézanges – école
- Lave-vaisselle + tables + chaises / salle de la D. Verte

Actions 2024 :

- Matinée citoyenne – Nettoyage du cimetière
- Vente de matériel communal (tables, chaises)
- Réorganisation du local Archives / mairie

Très cordialement

Votre Maire, Robert GESLOT



### SOMMAIRE

Vie municipale

Ventes et location par la Commune

Extraits des CR des séances du Conseil Municipal

Informations pratiques

Vie scolaire

Vie associative

Vie des commerces et entreprises

Calendrier des manifestations

## VOTRE MAIRIE

18 Place René Lair de la Motte

53600 MÉZANGERS

Tél. : 02 43 90 64 95

Mail : [mairie-mezangers@orange.fr](mailto:mairie-mezangers@orange.fr)

Site internet : [www.mezangers.fr](http://www.mezangers.fr)

## HORAIRES

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h

RDV sur demande

# VIE MUNICIPALE

## **CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS**

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la **Mairie d'EVRON** ou tout autre mairie habilitée à faire les demandes de titres sécurisés.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, il est nécessaire de prendre rendez-vous pour l'établissement de votre passeport ou carte d'identité.

**Prenez rendez-vous sur le site de la Ville d'Evron ou contactez le service Etat civil au 02 43 66 32 00 pour convenir du jour et de l'heure ou de passer en mairie.**

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h (fermé en juillet et août).

## **PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017**

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(\*) – déclaration de PACS(\*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité

(\*) *contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) / PACS*  
Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

## **RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE**

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. La mairie (ou le consulat), remet alors une attestation de recensement.

### **Comment se faire recenser pour le service national ?**

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile. Pour accomplir cette démarche, il faut se munir de votre carte nationale d'identité ou de du passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel le jeune qui souhaite se faire recenser apparaît.

Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

### **Les jeunes recensés reçoivent leurs convocations environ 1 an après la date de votre recensement en mairie.**

Ils recevront un ordre de convocation leur apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans leur espace personnel du site <https://www.majdc.fr>.

A noter, la Direction du Service National et de la Jeunesse a mis en place un système d'envoi de SMS à J-10 et J-2 rappelant aux jeunes la date de leur JDC.



## Parcours de citoyenneté

**3 étapes obligatoires**

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté ([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

**La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !**

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

## **INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE**

Vous êtes nouvel habitant à Mézangers, pensez à vous inscrire sur la liste électorale à tout moment. Vous déménagez, pensez à nous donner votre nouvelle adresse et pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre future commune. L'inscription est toutefois automatique pour les jeunes de 18 ans.

## **OBJETS TROUVÉS**

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, lunettes, clés...).

## **RECYCLAGE DES CARTOUCHES D'IMPRESSION VIDES**

Collecteur disponible à la Mairie



**Ne jetez plus vos cartouches vides à la poubelle !  
Optez pour un geste écologique et solidaire !**

Soyons éco-solidaire : 1 cartouche = 1 don à l'association Enfance et Partage

## **COMMANDE GROUPEE DE FUEL**

Contactez la mairie afin d'être destinataire du mail dès qu'une commande est prévue de façon à bénéficier du tarif groupé dès 5 000 litres commandés sur notre commune.



Les personnes intéressées nous communiquent le nombre de litres souhaités et nous communiquons ensuite le jour de livraison sur la commune. Vous réglez ensuite directement le fournisseur de fuel domestique.

## **MUTUELLE A TARIF NEGOCIÉ**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés.

Ainsi, le Conseil Municipal a souhaité que la commune fasse profiter tous ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés... le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur.



**Ma Santé**

**Pour tous renseignements, contactez M. Alexis HUBERT au 06 70 43 21 69.**

## **URBANISME**

Mise en place de la saisine par voie électronique pour les autorisations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

La commune de MEZANGERS, en partenariat avec la Communauté de communes des Coëvrons, met en place un service permettant aux usagers de faire leur demande dématérialisée pour les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis de construire et d'aménager, et les déclarations d'intention d'aliéner.

Ce service est disponible pour notre commune. Il vous suffit d'aller sur le lien suivant : <https://www.coevrons.fr/article/urbanisme> , ou aller sur le site de la Communauté de communes des Coëvrons ([www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr)) / CONNAITRE / DROITS ET DEMARCHES / Urbanisme : démarche en ligne

Le dépôt de vos dossiers en version papier reste possible aux heures d'ouverture de la mairie.



## **BALAYAGE DES RUES (BOURG ET LOTISSEMENTS)**

Mercredi 5 février 2025

Mercredi 23 juillet 2025

Mercredi 2 avril 2025

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Mercredi 4 juin 2025

Mercredi 3 décembre 2025

➤ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**

## **ORDURES MÉNAGÈRES**

Les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrons, et au lieu-dit l'Aubrière.

**IMPORTANT : quand les conteneurs sont pleins à un point de collecte, merci de bien vouloir aller déposer vos ordures ménagères à un autre point de collecte et ne pas les déposer au pied des conteneurs !**

**Il est rappelé que les ordures ménagères sont à mettre UNIQUEMENT en sac.**

Pour plus de renseignements : [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)



## **DÉCHETTERIES**

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bais	ZA de l'Aubrière 02 43 69 33 24	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Chammes	Le Bois du Montil 02 43 01 41 21	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Evron	ZI des Maltières 02 43 01 93 66	9h - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Montsûrs	ZA de l'Antinière 02 43 02 60 77	9h - 12h 13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*

\* 18h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

## **COMPOSTAGE INDIVIDUEL**

### **Vente de composteurs**

Les Coëvrons mettent à disposition des habitants du territoire des composteurs moyennant une participation financière de 25 € pour un composteur de 320 L, 30 € pour un composteur de 445 L et 45 € pour un composteur de 800 L. Réservez votre composteur au 02 43 66 32 00.

### **Distribution de bio-seaux**

Stockez vos déchets dans un bio-seau avant de les déposer à l'extérieur, dans un espace dédié (poulaillers, composteur, compost en tas ...). Distribués gratuitement, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de votre commune.

### **Des conseils**

Le service Environnement répond à toutes vos questions techniques sur le compostage et vous apporte de nombreux conseils pour obtenir un compost de qualité.



## **ABOIEMENTS DES CHIENS**

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

Article R.1334-31 « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.* »

Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : « *le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.* »

Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attendant ou non à une habitation.



## **RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES**



Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

**Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.**



Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.

## **HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE**

Les travaux de bricolage en extérieur ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, débroussailleuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche de 10h à 12h.

Les jours fériés : de 10h à 12h.

Merci de respecter ces horaires dans un souci de bon voisinage.



## **TARIFS 2025 - LOCATION SALLE**

<b>SALLE POLYVALENTE « Sylvain Manson » : Salle + Cuisine</b>	
Location week-end complet	290 €
Location d'une journée de 7 h à 19 h (en semaine uniquement) Vin d'honneur	170 €
Location par ½ journée (en semaine uniquement)	90 €
Réveillon Jour de l'An	500 €

## **RAPPEL**

### **DÉSHERBAGE – ARRÊTÉ VALIDÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022**

Article 1	Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Mézangers.
Article 2	Les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le <u>nettoyage des caniveaux et des trottoirs</u> (ramassage des feuilles, fruits...) ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété même s'il n'y pas de trottoir. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales et pour éviter l'obstruction des canalisations et ainsi limiter les risques d'inondation en cas de grosses pluies. Les matériaux visant à être utilisés comme bateau sont interdits car ils empêchent l'écoulement de l'eau dans les caniveaux.
Article 3	Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de <u>balayer la neige</u> devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent s'assurer de la sécurisation du trottoir devant leurs habitations.
Article 4	Les déchets verts (feuilles, branches, pelouse, mauvaises herbes...) doivent être déposés dans les déchetteries des Coëvrons ou dans les composteurs personnels et les autres saletés et déchets collectés doivent être traités avec les déchets ménagers.
Article 5	En bordure des voies publiques, l' <u>élagage des arbres et haies</u> incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.
Article 6	Ampliation du présent arrêté sera transmise à : - Monsieur le Préfet de la Mayenne - Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie de la Mayenne
Article 7	Le présent arrêté sera affiché à la Mairie de MEZANGERS.

### **ATTENTION AU DEMARCHAGE FRAUDULEUX**

De nombreuses entreprises (ou de faux représentants d'entreprises) démarchent avec insistance par téléphone, voire même directement à votre domicile, et cela sans en avoir l'autorisation. Il s'agit souvent d'une arnaque ou d'une tentative de vol par ruse.

#### **Que faire si vous êtes confronté à un démarcheur à domicile ?**

- Ne faites entrer personne chez vous.
- Demandez une carte professionnelle.
- Faites patienter à l'extérieur pendant que vous contactez leur entreprise pour vérifier leur identité et justifier leur présence. En cas de doute, vous pouvez également contacter par téléphone la mairie ou la gendarmerie au numéro 17.

#### **Que faire si vous êtes confronté à un démarcheur par téléphone ?**

- Assurez-vous de l'existence de l'entreprise qui vous appelle.
- Ne précisez pas à votre interlocuteur les créneaux horaires auxquels vous vous absentez de chez vous.
- Ne donnez jamais de coordonnées bancaires.
- En cas d'insistance ou de sérieux doutes, vous pouvez également contacter par téléphone la mairie ou la gendarmerie au numéro 17.

## PARTICIPATION CITOYENNE

Le Conseil Municipal a approuvé la participation de la commune au dispositif « Participation citoyenne » pour apporter une action complémentaire et de proximité pour assurer la tranquillité de tous ; la commune étant particulièrement attentive aux enjeux de sécurité publique.

3 habitants se sont proposés de devenir référent sur notre commune :

- M. Corentin PEINTRE - 06 20 63 22 52
- M. Rémy JALLU - 06 70 78 83 94
- M. Pascal DURAND - 06 73 60 91 71



Ils ont pour rôle de **faire remonter toute information ou fait** dont ils ont pu avoir connaissance, pouvant porter atteinte à l'ordre public. Par exemple, des signalements de véhicules suspects, des opérations de démarchage chez des particuliers...

Animés d'un esprit civique et agissant de manière bénévole, les référents citoyens ont reçu une information spécifique par la gendarmerie de la Mayenne portant sur son champ de compétence, les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité de l'État, les actes élémentaires de prévention et les réflexes à développer lorsqu'ils seront témoins d'une situation anormale.

Les référents citoyens diffusent des conseils préventifs auprès de la population. Ils peuvent être associés à la promotion de dispositifs particuliers de prévention de la délinquance tels que « l'Opération Tranquillité Vacances », mis en œuvre par la police et la gendarmerie nationale.

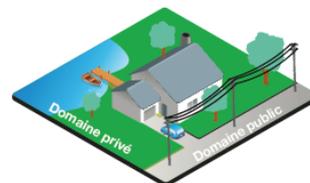
## RAPPEL ELAGAGE

### Pour rester branché, élaguez

**Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?**

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



#### Les bénéfices d'un élagage régulier

Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte

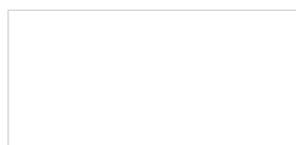
Limiter le ramassage des feuilles  
Prévenir la chute des branches



#### Le conseil

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...  
Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.



Ne pas jeter sur la voie publique

# VENTES PAR LA COMMUNE



## ❖ Maison d'habitation au 2 rue de la Dame Verte

Comprenant

- au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie)
- au 1<sup>er</sup> étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- au 2<sup>ème</sup> étage (trois chambres).

Pour une surface habitable d'environ 118 m<sup>2</sup>.

Petite cour à l'arrière. Travaux à prévoir.

Parcelle 106 m<sup>2</sup>

Prix de vente (hors frais de notaire) : 30 000 €



## ❖ Garage / bâtiment en pierres à rénover au 1 rue de la Dame Verte



Avec terrain / jardin – possibilité de réaliser un habitat (surface au sol hors garage environ 70 m<sup>2</sup> + étage possible environ 40 m<sup>2</sup>) extension possible

Garage 16 m<sup>2</sup>

Parcelle 350 m<sup>2</sup>

Prix de vente (hors frais de notaire) : 30 000 €



## ❖ Dernière parcelle de terrain à bâtir, rue du Closeau (Lotissement La Houdière II)

Libre de constructeur - Terrain viabilisé

Lot 13 : 833 m<sup>2</sup> 30 060 € TTC



# EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 19 septembre 2024

Etaient présents : GESLOT Robert, PEINTRE-THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, RACHET Pierre, COULON Antoine, LAPIERRE Sylvain, HUYNH Rodrigues, BRETON Philippe, OLLIVIER Sylvie, THUARD Chantal, LÉBOUVIER Jeannine

Absents excusés : Julien FOURNIER qui a donné pouvoir à Philippe BRETON  
Eric LAIR de la MOTTE qui a donné pouvoir à Robert GESLOT

Absents non excusés : Nicole LAUNAY

Secrétaire de séance : Pierre RACHET

### Parking école

Devis Eurovia pour 3 places en pavés béton comme les autres : 5 940 € TTC

Ou terrassement par la 3C 1 000 € + achat des dalles en matériau recyclé 1 765,63 € + pose par nous-mêmes

Sachant que le budget prévu est de 4 000 € et que certains élus souhaitent que l'harmonie soit faite avec l'existant, il est donc prévu de consulter la 3C pour la pose de pavés béton et éventuellement d'autres entreprises.

### Ragondins

Cotisation annuelle POLLENIZ : 269 €

Monsieur le Maire explique que les piègeurs agréés ne sont plus payés par Polleniz et qu'ils ont désormais créé une association communale pour la régulation d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts afin d'être indemnisés grâce aux subventions des communes.

Nous avons 3 piègeurs agréés : Philippe CHEMINEAU, Claude VANNIER et Pascal DURAND qui serait le référent pour notre commune.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE d'adhérer à l'association communale pour la régulation d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, créée à EVRON sous le numéro W533005958

ACCEPTE le versement d'une subvention de 250 € à cette association

## Séance du 29 octobre 2024

Etaient présents : GESLOT Robert, PEINTRE-THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, FOURNIER Julien, RACHET Pierre, COULON Antoine, LAPIERRE Sylvain, HUYNH Rodrigues, BRETON Philippe, OLLIVIER Sylvie, THUARD Chantal, LÉBOUVIER Jeannine, LAUNAY Nicole, LAIR DE LA MOTTE Éric

Secrétaire de séance : Chantal THUARD

### Réfection façade – Logement 8 rue de la Dame Verte

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE le devis de 4 277,40 € TTC de SARL MLD.

### Divers

- 40 chaises commandées pour la salle de la Dame verte + 15 supplémentaires qui serviront pour les réunions mairie.
- Aménagement Jardin du souvenir : 4 plaques d'ardoise style totem ont été posées de façon à mettre des petites plaques pour les personnes y reposant (nom, prénom et dates)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Rappel des numéros d'urgence



## Pharmacie de garde



ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

Pour joindre le médecin de garde : 02 43 64 33 00

Pour joindre le dentiste de garde : 02 43 49 16 10

## HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

## GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

## Frelons asiatiques – Prise en charge communale

Si un particulier découvre un nid, il le signale à la commune.

Il pourra donc demander une prise en charge à hauteur de 25 € de sa facture de destruction de nid de frelons asiatiques. Sur présentation d'une facture acquittée par une entreprise spécialisée et d'un RIB, la commune pourra lui rembourser 25 € par virement ; le reste restant à la charge du particulier.

### Référents :

Olivier TARLIER – Employé communal – 06 13 59 14 99

Dominique LESOURD – 2<sup>ème</sup> adjoint au maire – 07 83 75 57 03



Frelon asiatique



Frelon commun

A noter, s'il s'agit d'une autre espèce (Guêpes, Frelons communs, Abeilles), le particulier doit se tourner vers une entreprise spécialisée de son choix ou les services de récupération d'essaim d'abeilles des réseaux apicoles.

## RELAIS PETITE ENFANCE



**Relais Petite Enfance**  
des Coëvrons

Guichet unique

Lieu unique  
pour vous accompagner dans le choix d'un mode d'accueil pour votre enfant, de 0 à 6 ans.

Numéro Petite enfance :  
02 43 66 32 00

Logos: CAF, MSA, Relais Petite Enfance, COEVRONS

Le Relais Petite Enfance se tient à la disposition des familles et des professionnels de la petite enfance (Assistants maternels, gardes à domicile) pour toutes informations concernant :

- La recherche d'un mode d'accueil, les familles peuvent bénéficier d'un accompagnement adapté en fonction de leur situation.
- Le contrat de travail et la nouvelle convention collective
- Les aides accordées par la CAF et la MSA
- Moneufant.fr
- Les formations
- L'accueil du jeune enfant

L'équipe est joignable :

- Par mail : [rpe@coevrons.fr](mailto:rpe@coevrons.fr)
- Par téléphone : 02 43 66 32 00
- Sur rendez-vous

## LOCATION DE VELO ELECTRIQUE

**Pédalons Coëvrons : Service de location de Vélo à Assistance Électrique (VAE) pour vous rendre au travail !**

Service accessible aux habitant·e·s des Coëvrons de plus de 14 ans disposant d'un contrat de travail ou d'apprentissage.

### **3 formules de location proposées :**

3 mois : 90 € - 6 mois : 162 € - 12 mois : 276 € - Renouvelable 1 fois.

Cyclistes, brillez en hiver pour être vus et revus lorsque la nuit est là - 1 kit de visibilité offert.

Profitez de ce service pour allier activité physique, économies et écologie !

*Service proposé par la Communauté de communes des Coëvrons*

+ d'infos sur [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr) ou en scannant ce QR Code



**Pédalons Coëvrons** ⚡  
Service de Location de Vélo à Assistance Électrique  
Pour les personnes résidant dans les Coëvrons souhaitant aller au travail à vélo  
Plus d'infos sur : [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr)

## MESSAGE D'ENEDIS

**ENEDIS**

### Panne et Interruption

**En cas de travaux ou de panne sur le réseau, chaque personne peut retrouver les informations essentielles en temps réel en se géolocalisant.**

Où que vous soyez, retrouvez rapidement sur votre smartphone, tablette ou ordinateur, les rues concernées par la coupure, l'heure de réalimentation prévue, les conseils à suivre et la possibilité de faire un autodiagnostic selon son équipement.

**Incident en cours**  
Nos techniciens sont actuellement en cours d'intervention sur cette zone.  
Ils mettent tout en œuvre pour rétablir le courant dans les meilleurs délais.  
Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.  
Quand le courant sera-t-il rétabli ?  
15/09/2023 19:00

**Une situation dangereuse ?**  
Si vous êtes dans une des situations suivantes :  
• Câble électrique à terre  
• Coffret cassé  
• Odeur de brûlé / trace de noir  
• Compteur ou disjoncteur sans capot  
• Autre situation paraissant dangereuses  
Ne touchez à rien et contactez-nous directement

Connexion rapide  
[enedis.fr/panne-et-interruption](http://enedis.fr/panne-et-interruption)



# France services

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RETROUVEZ DANS VOS FRANCE SERVICES :

 pôle emploi MSA CAF RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LA POSTE Assurance Retraite Assurance Maladie



### VOS DÉMARCHES :

#### FAMILLE

CAF  
MSA  
(Prestations familiales...)



#### FISCALITÉ

Accompagnement aux démarches en ligne des impôts  
Paiement en ligne  
Déclaration impôts sans conseil fiscal  
Demande de duplicata avis impôts



#### SOCIAL - SANTÉ - RETRAITE

Service social CARSAT,  
CPAM, MSA, CARSAT, CAF  
(PPA, RSA, AAH...)



#### EMPLOI

Pôle emploi (inscription  
et actualisation)  
CV / lettres de motivation



#### ACCÈS AU DROIT - DÉFENSE

Conciliateur de justice,  
Victimes et prévention 53,  
Citad'elle, CIDFF, FNATH, CDAD,  
Aide juridictionnelle



#### LOGEMENT ET ÉNERGIE

CAF, MSA  
(aides au logement,  
chèques énergie...)



#### TITRES SÉCURISÉS (ANTS)

Permis  
Certificat immatriculation  
Pré-demande carte d'identité



#### BUDGET

Surendettement  
Point conseil budget  
Fraude à la carte bancaire





### L'AGENT FRANCE SERVICES :

-  Accueille, oriente et informe
-  Met en relation avec les partenaires
-  Aide à l'utilisation des outils numériques  
Met un poste public à disposition des usagers
-  Accompagne dans les démarches administratives

#### France Services Coëvrans

 6 Rue de Hertford - 53600 EVRON  
 02 43 01 93 94 ou 02 43 01 78 03  
 franceservices@coevrons.fr

#### Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30  
Vendredi : 8h30 – 12h

#### Baïs :

Permanence à l'espace partagé  
Le jeudi de 13h30 à 17h30

#### Montsûrs :

Permanence à la mairie  
Le vendredi de 8h30 à 12h

#### Vaigès :

Sur rendez-vous à la mairie



## Services de l'habitat dans les Coëvrons

Le saviez-vous ? Des permanences gratuites et indépendantes sur l'habitat sont disponibles à l'espace Coëvrons.

Des questions sur les aides financières, sur un projet de rénovation, d'installation de panneau photovoltaïque, d'adaptation du logement, de construction ou location ?

Pour répondre à toutes vos questions, des conseillers sont à votre disposition.

Contactez la maison de l'habitat au 02 43 64 60 30

Consultez le site internet pour plus d'information sur les permanences: <https://www.coevrons.fr/les-services-de-lhabitat-dans-les-coevrons>



### UN CONSEIL POUR L'HABITAT dans les Coëvrons

Rénovation - Économies d'énergie - Maintien à domicile - Conseil Juridique

#### Espace Conseil France Rénov' des Coëvrons

Vous conseille gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique, production d'énergie et vous informe sur les aides financières.

> Permanence à l'Espace Coëvrons : les mardis (sur rendez-vous)

Prise de rendez-vous en ligne : [nordmayenne.espace-france-renov.fr](http://nordmayenne.espace-france-renov.fr)



02 43 64 60 30 (Maison départementale de l'habitat)

[julien.glangetas@espace-france-renov.fr](mailto:julien.glangetas@espace-france-renov.fr)

#### Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne (CAUE)

Conseil gratuit d'un architecte pour des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement.

> Permanences à l'Espace Coëvrons :

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois (sans rendez-vous)

Le 4<sup>ème</sup> mardi du mois, de 10h à 12h (avec rendez-vous)

02 43 56 41 79

[accueil@caue53.com](mailto:accueil@caue53.com)

#### Soliha



Accompagne les propriétaires à faibles revenus qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation ou de maintien à domicile. Il aide au montage des demandes de subvention auprès de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat).

> Permanence à l'Espace Coëvrons :

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois, de 9h à 12h

02 43 91 19 91

[contact.mayenne@soliha.fr](mailto:contact.mayenne@soliha.fr)

#### Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)



Conseille les ménages sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.

> Pas de permanence sur le territoire

02 43 69 57 00

[contact@adil53.fr](mailto:contact@adil53.fr)

Espace Coëvrons  
2 avenue Raoul Vadepied, Evron  
02 43 66 32 00 - [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr)

EMPLOI  
SERVICES  
ECONOMIE  
TOURISME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**COEVRONS**

Les partenaires du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique en Pays de la Loire



## **Information URBANISME – Communauté de Communes des Coëvrons**

Le conseil communautaire du 21 septembre dernier a décidé de soumettre **l'édification des clôtures à la formalité de déclaration préalable, dans les zones urbaines** (UA, UB, UG, UE, UL, 1AUh, 2 AUh 1 AUe et 1AUI).

Pour cela, le pétitionnaire peut utiliser le formulaire CERFA n°13703\*07.

Il joint :

- un plan de situation,
- un plan masse qui localise l'emplacement de la clôture,
- des photographies de l'état actuel du terrain,
- une description de la clôture : hauteur, couleur et aspect, ajourée ou non, variété végétale si c'est une haie plantée,...
- une insertion graphique (dessin sur la photo de l'état actuel, par exemple).

Aujourd'hui, le règlement du PLUi ne comprend pas de règles très pointues pour les clôtures. Mais l'objectif de cette formalité est de porter à la connaissance des élus les projets d'édification des clôtures. Donc, **chaque dossier clôture devra être transmis au centre instructeur avec un avis du maire.**

La délibération fait l'objet d'un **affichage dans chaque mairie.**





ASSAINISSEMENT  
AUTONOME

## Acheteur ou vendeur d'une maison, ce qu'il faut savoir

Des démarches sont à accomplir, à la fois par **le vendeur** et par **l'acquéreur** pour vérifier la bonne conformité de l'installation et, le cas échéant, engager des travaux.

### Pour la vente

● Le **propriétaire-vendeur** doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Ce document est à annexer à la promesse de vente.

Si aucun contrôle n'a jamais été fait ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le **propriétaire-vendeur** doit solliciter un nouveau contrôle auprès du SPANC<sup>1</sup> (délai d'intervention : 15 jours).

Attention, la situation peut avoir évolué depuis le dernier contrôle (travaux, vieillissement de l'installation, ...).

● Le **futur acquéreur** doit pouvoir disposer du rapport de visite du SPANC précisant l'état de l'installation d'assainissement le plus en amont possible de la vente, et ce avant la signature de la promesse de vente. Ainsi, il saura s'il doit engager des travaux. Les travaux peuvent alors faire partie de la négociation financière (le coût d'une mise aux normes fluctue entre 5 000 et 12 000 €).

### Des travaux, dans quels délais ?



En cas de non-conformité, des travaux doivent être réalisés au plus tard 1 an après la signature de l'acte de vente.

### **DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET ROLE DU NOTAIRE**

Lors de l'acquisition d'un bien immobilier, le notaire procède aux vérifications des pièces nécessaires à la rédaction de l'acte de vente ; le diagnostic d'assainissement non collectif est une pièce obligatoire au même titre que les diagnostics électricité, amiante, ... Le notaire apporte ainsi une information la plus précise sur le bien, utile au vendeur (responsabilité en matière de vices cachés), et à l'acquéreur (achat en connaissance de cause et délai de mise en conformité de l'installation, le cas échéant).

Depuis la loi du 22 août 2021, les coordonnées du nouveau propriétaire et la date de la vente doivent être transmises sous 1 mois par le notaire rédacteur de l'acte au SPANC concerné.

Pour plus d'informations sur la procédure et les aides : appeler les techniciens SPANC de la Régie des Eaux des Coëvrons - 8 Bd du Maréchal Leclerc - 53600 EVRON au 02.43.01.61.35 - [contact@eau-coevrons.fr](mailto:contact@eau-coevrons.fr) - [www.eau-coevrons.fr](http://www.eau-coevrons.fr)

Agents du SPANC : Magali BESNARD, Jérôme PELTIER et Mickaël TAUPIN.

<sup>1</sup> C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Le SPANC est chargé d'effectuer les contrôles obligatoires des installations d'ANC (projet de travaux, bonne exécution des travaux, contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien). C'est le seul service habilité à fournir le document exigible en cas de vente.

## Le transport à la demande des Coëvrons a redémarré depuis le 9 mars 2023.

Aller au marché, rejoindre une gare, vous rendre au travail ou chez un professionnel de santé...

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

### Comment ça marche ?

Sur une **simple réservation**, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre un autre point d'arrêt du territoire.

**Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h** (sauf jours fériés).

Des trajets sont autorisés avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car.

**Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, sur présentation d'un justificatif, la prise en charge peut s'effectuer à domicile.**

Les enfants peuvent être transportés sans accompagnant à partir de 10 ans.



### Vous pouvez ainsi rejoindre :

- **Un pôle de centralité** : Bais, Blandouet (Blandouet-St Jean), Chammes (Ste Suzanne-Chammes), Champgénéteux, Châtres-la-Forêt (Evron), Evron, La Chapelle-Rainsouin, Deux-Evailles (Montsûrs), Mézangers, Montourtier (Montsûrs), Montsûrs, Saulges, St-Cénéry (Montsûrs), St-Christophe-du-Luat (Evron), Ste-Suzanne (Ste Suzanne-Chammes), St-Georges-le-Fléchar, St-Jean-sur-Erve (Blandouet-St Jean), St-Martin-de-Connée (Vimartin/Orthe), St-Ouën-des-Vallons (Montsûrs), St-Pierre-sur-Orthe (Vimartin/Orthe), St-Thomas-de-Courcier, Thorigné-en-Charnie, Torcé-Viviers-en-Charnie, Vaiges, Vimarcé (Vimartin/Orthe), Voutré
- **Mayenne** : Gare SNCF, hôpital, place Gambetta, pôle santé, Hyper U, Leclerc, stade Mayennais, le mardi après-midi uniquement, (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).
- **Sillé-le-Guillaume** : Gare SNCF, hôpital, le mardi matin, (arrivée entre 10h00 et 10h10 et départ entre 12h00 et 12h10), et le vendredi après-midi, (arrivée entre 14h00 et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).

### Comment réserver ?

Inscrivez-vous en appelant Allô Aléop au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés). L'adhésion est gratuite.
<b>Déjà inscrit ? Gagnez du temps en réservant en ligne vous même votre trajet !</b> Après ouverture de votre compte auprès d'Allô Aléop au 09 69 39 14 14, vous pouvez réserver en ligne votre trajet en toute simplicité. Votre identifiant est votre adresse email.

### Combien ça coûte ?

- **Ticket à l'unité** : 2,20 € / **Carnet de 10 tickets** : 17 €
- Hors département : 2 tickets
- Gratuit pour les moins de 4 ans.

L'abonnement mensuel Aléop (**moins de 26 ans** à 27 € et **plus de 26 ans** à 52 €) permet d'utiliser le transport à la demande.

### Points de vente :

- A bord des véhicules,
- Dans les points de vente Aléop en Mayenne :
  - L'espace TUL : 11 allée du Vieux Saint Louis 53000 Laval
  - Le bar tabac La Renaissance : 12 Avenue du Maréchal Joffre 53200 Château-Gontier
  - L'agence de Mayen'Voyages : 13 Place Georges Clemenceau 53100 Mayenne

### Une question ?

**Pour toute autre question : Je contacte un conseiller Aléop par Tel. 09 69 39 14 14** (Appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 7h à 20h Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Plus de renseignements sur le site <https://aleop.paysdelaloire.fr>

## **AD SENIORS**

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes Marlène et Béatrice, les gérantes de **Bien à Dom AD Seniors** à Évron. Nous tenions à vous présenter notre service avec des mots simples, comme si nous étions autour d'un café à discuter avec vous.



### **Qui sommes nous ?**

Notre mission est claire : vous accompagner dans votre quotidien pour que vous puissiez rester chez vous, en toute sérénité, dans un environnement que vous aimez. Que ce soit pour une aide à la toilette, un coup de main pour le ménage, ou un accompagnement pour vos courses ou vos rendez-vous, notre équipe est là pour vous.

### **Ce que nous faisons ?**

C'est simple :

- Vous aider à vous lever, à vous préparer pour la journée ou à vous coucher.
- Vous donner un coup de main pour garder votre maison propre et accueillante.
- Préparer vos repas avec soin (et selon vos goûts bien sûr !).
- Vous accompagner lors de vos sorties ou simplement être là pour échanger et vous écouter.



### **Pourquoi nous ?**

Parce que nous mettons l'humain au cœur de tout ce que nous faisons. Nos auxiliaires de vie ne sont pas là juste pour "faire des tâches", elles viennent avec le sourire, la bienveillance, et une vraie envie de vous apporter du réconfort et leur savoir faire !

### **Un service de proximité**

Basées à Évron, nous connaissons bien la région, ses alentours et les besoins de ses habitants. Notre objectif est de vous offrir un accompagnement sur mesure, adapté à votre rythme et à vos envies.

Si vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus, nous sommes là pour vous. N'hésitez pas à nous appeler ou à venir nous rencontrer, on sera ravies de discuter avec vous et de trouver ensemble les solutions qui vous conviennent.

Vous pouvez nous joindre au 07 71 72 32 28 ou 07 71 14 13 76

À bientôt !

*Marlène & Béatrice*



**Un dispositif  
pour vous  
au plus près  
de chez vous**

Rural'Emploi est arrivé dans votre commune !

**Notre mission ?**

**Une semaine pour vous mettre en lien avec les  
entreprises situées à moins de 10 km de chez vous !**

**Inscrivez vous**

**à l'une des 2 prochaines sessions**

 **À EVRON**

 **DU 11/02/2025  
AU 14/02/2025  
ou  
DU 18/02/2025  
AU 21/02/2025**



**Laurent BERNARD**  
**rural.emploi@geiq53.fr**  
**06.21.59.86.65**

Autre session : BAIS (53) du 15 avril au 18 avril 2025

## Interdiction de brûlage des déchets verts

### En Pays de la Loire Les effets de la pollution atmosphérique

La **qualité de l'air** a des **répercussions** principalement sur notre **santé** et sur l'**environnement**. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme (**affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers**, etc...)



**Arrêtez de vous enflammer !**

### Sans la pollution de l'air...

**2350 décès\*** seraient retardés chaque année, et nous gagnerions **12 mois** d'espérance de vie.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) Nantes - Saint-Nazaire et le plan régional santé environnement (PRSE) contiennent des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Air Pays de la Loire (association agréée) supervise le réseau de surveillance régional et diffuse les alertes en cas de pic de pollution.

\* Source Santé Publique France (21/06/2016)

En région Pays de la Loire retrouvez plus d'information et d'outils pédagogiques sur :

[www.airpl.org](http://www.airpl.org)



Préfecture de la région  
Pays de la Loire  
[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)



ADEME  
en Pays de la Loire  
[www.paysdelaloire.ademe.fr](http://www.paysdelaloire.ademe.fr)



Air Pays de la Loire  
[www.airpl.org](http://www.airpl.org)



Agence régionale de santé  
des Pays de la Loire  
[www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr)

[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)

### Pour mieux respirer **NE BRÛLEZ PAS** vos déchets verts



**Arrêtez de vous enflammer !**

Mise à jour 2021



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)



**50** kg de  
déchets verts brûlés  
**c'est\*...**

\*émissions dans l'air de particules polluantes

**...6000 km**



parcourus par une voiture  
diesel récente (18400 km par  
une voiture essence)

**...3 mois**

de chauffage d'un pavillon  
avec une chaudière fioul

**...plus de 100 trajets**

aller-retour, selon  
le véhicule, pour rejoindre  
une déchèterie située à 20 km

Le brûlage à l'air libre  
des déchets verts :

**c'est interdit !**



Article L541-21-1, II du code  
de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants\*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

\*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

### Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

Ne brûlez plus vos déchets verts,  
**valorisez les !**

### Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

### Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

### La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)

Mise à jour 2021

# La Maison départementale de l'autonomie

## Concerné par le handicap ou la perte d'autonomie ?

Vous trouverez au sein de la Maison départementale de l'autonomie (MDA) accueil, écoute, information, conseil et orientation



### Nos missions

- Évaluer vos besoins
- Vous soutenir dans les démarches de la vie quotidienne
- Vous aider à compléter vos formulaires de demandes de prestations

Maison  
départementale  
de l'Autonomie



### Accueil sans rendez-vous à Laval

lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
mardi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
vendredi de 9h à 16h.

Sur RDV pour les autres antennes par téléphone ou mail

**02 43 67 75 77**

[mda@lamayenne.fr](mailto:mda@lamayenne.fr)  
[mda.lamayenne.fr](http://mda.lamayenne.fr)

Maison  
départementale  
de l'Autonomie



## Prévention



### **Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

### **Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut notamment être émis par les **chauffages d'appoint** si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et ne bouchez jamais les aérations de votre logement.

### **Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être notamment émis par les **groupes électrogènes** si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage, véranda...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas boucher les aérations de votre logement.

En savoir plus : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/ameliorer-la-qualite-de-lair-interieur>

Santé Publique France – <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone/les-enjeux-de-sante/#tabs>

# VIE SCOLAIRE

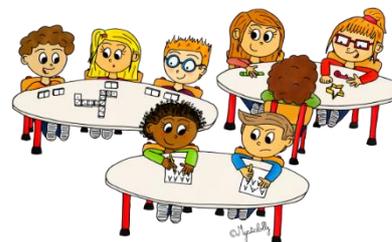
## Ecole de Mézangers

### Les horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h00-16h30.

**Mme Emmanuelle PIRANY** : Enseignante et directrice de l'école en charge de la classe PS-MS-GS.

**Mme Barbara COME** : Enseignante en charge de la classe CP-CE1-CE2-CM1-CM2



### Contact Ecole :

Mme Emmanuelle PIRANY - Directrice de l'école de Mézangers  
« Les P'tites Mézanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers  
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr

*Pour toute inscription, contactez la mairie.*

## Services périscolaires

### CANTINE

Le tarif d'un repas à la cantine est de 4,50 €.

**ATTENTION – CHANGEMENT** : les repas sont à commander à l'année ou au plus tard le jeudi soir pour la semaine qui suit.

L'adresse mail [cantinemezangers@orange.fr](mailto:cantinemezangers@orange.fr) vous permettra de faire vos réservations de repas ou annulation (en cas d'absence).

**Tout repas qui n'aura pas été annulé le matin avant 9h sera facturé.**

Dans un souci de sécurité pendant le temps de surveillance du midi, nous vous rappelons que les enfants déjeunant chez eux ne peuvent revenir à l'école qu'à partir de **13 h 50** ; l'école ne commençant qu'à 14h.

### GARDERIE

	Horaires Arrivée ou Départ des enfants à MÉZANGERS	Tarifs de la commune de MÉZANGERS
matin	Entre 6h45 et 7h30 (à titre exceptionnel sur demande)	0,50 € / quart d'heure
	Entre 7h30 et 8 h	0,50 €
	Entre 8 h et 8h20	gratuité
soir	Entre 16 h 30 et 17h00	gratuité
	Entre 17h00 et 18h30	0,50 € la demi-heure
	Après 18h30	5,80 €
	Forfait annuel fréquentation exceptionnelle (cantine/garderie)	15,00 €

*Toute période commencée est due.*

### RAPPEL :

Seules les familles, ayant déposé une demande officielle en mairie et validée, sont autorisées à déposer les enfants à la garderie à titre exceptionnel avant 7 h 30 et avec un délai de prévenance raisonnable (2 à 3 jours) auprès du personnel ; l'horaire habituel restant 7 h 30 pour les autres enfants.

# *Association des parents d'élèves (APE) de l'école de Mézangers*

L'APE de l'école de Mézangers est composée de parents d'élèves bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour le bien de nos enfants à l'école et qui offrent de leur temps pour mettre en place des actions dont les bénéfices sont ensuite reversés aux différents projets de l'école.

Comment ?

- En récoltant des fonds (Bourse aux jouets, fête de l'hiver, fête du vélo, fête de fin d'année), et en les reversant à l'école pour la réalisation de projets et/ou l'achat de matériel ;
- En créant du lien entre les enfants mais également en faisant vivre notre village

Président : Jean-Christophe Huet

Secrétaire : Elodie Schuller

Trésorière : Jennifer Jouaud

Trésorière adjointe : Charlotte Letessier

Contact Mail : [ape.ecoledemezangers@gmail.com](mailto:ape.ecoledemezangers@gmail.com)

# VIE ASSOCIATIVE

## Le Point Lecture

### Ouverture le samedi de 10 h à 12 h

N'hésitez pas à nous faire appel pour toutes demandes : réservation de livres, portage de livres à domicile, retour de livres, échanges...

#### Dates d'ouverture

Février : 1 et 15 – Mars : 1, 15 et 29 – Avril : 12 et 26 – Mai : 10 et 24  
Juin : 7 et 21 – Juillet : 5 et 19 – Août : 30 – Septembre : 13 et 27

**Le point lecture est ouvert à tous et gratuit.**



8 rue de la Dame Verte  
Contact : Stéphanie PASCAL au 06 46 18 55 56

## Club de la Dame Verte

La salle des associations est ouverte à tous les adhérents le **jeudi après-midi à partir de 14 h** pour la pratique des cartes et autres activités.



L'AG et la Galette des Rois a eu lieu jeudi 16 janvier 2025 à 14h.

La cotisation a été fixée à 20 €.

Il est prévu une rencontre avec Mésanger (44) dans le cadre des 50 ans de leur club, notre commune étant autrefois jumelée avec cette commune.

#### Le bureau du Club :

M. DESLANDES Philippe      Président

Mme BEAUPIED Christiane      Secrétaire

Mme DESLANDES Soline      Trésorière

et M. GESLOT Robert, Maire et Président d'honneur

Renseignements : Philippe DESLANDES 07 69 61 75 22 - Christiane BEAUPIED – 06 70 33 18 95

## Activité Multisports (6 - 11 ans)



**Pas de session à Mézangers faute d'un nombre insuffisant d'inscrits**

N'hésitez pas à consulter le portail familles des Coëvrons sur le site : <https://coevrons.portail-familles.net/> pour plus d'informations.

Pour tout renseignement et/ou toute inscription, contactez directement le service des sports au 02.43.01.85.01 ou par mail à [guichetunique@coevrons.fr](mailto:guichetunique@coevrons.fr)

# Gym - Détente Mézangéenne



## La Présidente et les membres de l'association Gym Détente vous présente tous ses Meilleurs vœux pour cette nouvelles année 2025.

Les cours de gym ont débuté le mercredi 4 septembre de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes Sylvain Manson, animé par Nadia en ce début de saison. On espère retrouver prochainement Pétra en alternance 1 mercredi sur 2 avec Nadia comme la saison passée.

Nous avons accueilli 3 nouvelles adhérentes cette année ce qui nous amène à 22 adhérent(e)s dont 2 hommes. L'adhésion était de 50€ avec la possibilité d'une réduction, jusqu'à 4 coupons de 5€ par adhérents, (25 coupons ont pu être déduits des cotisations). Les coupons sport étaient offerts lors du passage en caisse fin août de HYPER U et U Express pour un achat de 100€.



Nous vous proposons une offre mi-saison à 40€ à partir du 5 Février 2025, possibilité de venir à une séance découverte, et une offre fin de saison à 25€ pour les 10 dernières séances à partir du 16 Avril. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

La gym détente était de nouveau présente lors du Marché de Noël du comité des fêtes afin de vous proposer la vente de sapins. 19 sapins ont trouvé leur place bien décorée dans vos salons. L'opération sera reconduite pour cette fin

d'année avec toujours les pré-commandes proposées.



Les membres de l'association se sont retrouvés le mercredi 22 janvier autour d'un verre et la traditionnelle galette après le cours de gym.

La prochaine saison débutera début septembre vous retrouverez les infos dans le prochain bulletin ou la page facebook GYM Détente Mézangéenne

Composition du bureau :

- Présidente Mme LÉBOUVIER Jeannine Vice-Présidente Mme HEURBIZE Annie
- Secrétaire M. PICHARD Andy Trésorière Mme THION Virginie
- Autres membres Mme Patricia FOUQUET, M. Patrick JACOB

Pour tout renseignement : Mme LÉBOUVIER 02 43 90 77 89 ou 06 76 54 78 73 ou [gymdetentemezangenne@gmail.com](mailto:gymdetentemezangenne@gmail.com)



## A.B.T.M. (Twirling)



Pour cette saison 2024-2025, 24 adhérents sont inscrits.

Il y a 3 équipes : Benja loisir et compétition, minime compétition et junior compétition, ainsi que des solos et duos, de benja à senior.

Au total, 13 chorégraphies sont présentées au championnat de France filière nationale 3.



Nouveau cette année, 2 twirlers sont en formation instructeur de club : Maëva Sirot et Rose Renard Traver. Elles auront ainsi la reconnaissance d'encadrer des jeunes au niveau fédéral.

Une belle saison en cours pour ces 24 twirlers !



Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie 06 18 92 87 25 ou auprès de Sandrine 06 06 96 44 69 ou par mail [bob502@msn.com](mailto:bob502@msn.com), ou via Instagram, Facebook : Twirling Mézangers

*ASF*M  
(Association Saint-Front de Mézangers)

**Dimanche 16 mars 2025 – 16 h**  
**Eglise Saint Front à Mézangers**



L'association organise un concert de piano assuré par **Frédéric REYNIER et Solène MÉNARD**. Ils interpréteront des **œuvres de musique classique** (Chopin, Mozart...).



Au plaisir de vous accueillir le 16 mars prochain.

**Participation libre** au profit de l'association qui a pour but de récolter des fonds pour la restauration et la sauvegarde de l'église Saint Front.

N'hésitez pas à consulter le site de l'association qui est désormais opérationnel : **<http://assosfm.free.fr>**

Contact par mail : [assosfm@free.fr](mailto:assosfm@free.fr)

# Les Frapadingues (Théâtre amateur)

## Saison théâtrale 2025

La troupe des Frapadingues vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur.

Notre saison 2025 se termine. De nombreux spectateurs sont venus nous accompagner et découvrir nos nouvelles pièces. Les avis reçus sont positifs et nous vous remercions d'être venus si nombreux.

Maintenant, après un repos bien mérité, nous préparons l'assemblée générale qui se tiendra au printemps.

Les metteurs en scène vont, rapidement, se mettre en recherche de nouvelles pièces pour la prochaine saison 2026. Nous vous tiendrons informés des dates dans le prochain bulletin.



Renseignements au 06 82 97 45 87 ou par mail : [fabrice.lucas9@wanadoo.fr](mailto:fabrice.lucas9@wanadoo.fr)

# Mézan'Musique

L'association Mezan'Musique propose 2 dimanches par mois des cours et répétitions de salsa et de bachata.

**Pour cette 4<sup>ème</sup> année, grande nouveauté : un cours pour les danseurs ayant plusieurs années de pratique en début d'après-midi et un cours pour les débutants ayant un an de pratique en milieu d'après-midi.**

Le goûter est toujours un incontournable lors de nos rencontres.



Renseignements et contacts : 06 77 05 28 38 / Rejoignez-nous sur Facebook "salsa et bachata à Mezangers".

# Chorale

Créée à l'initiative de M. Henri BOUGEROLLE en novembre 2022, afin de partager son amour du chant et de la musique, la chorale de Mézangers est un groupe de chanteurs amateurs qui apprend des techniques vocales, des chants profanes et religieux.

Vous aimez chanter, vous aimez la musique et partager ce plaisir, la Chorale de Mézangers vous invite à la rejoindre les mardis à partir de 17h à la salle de la Dame Verte dans la bonne humeur.

Un apéro dinatoire s'en suit pendant lequel nous partageons une ambiance festive et conviviale.

Rejoignez-nous, nous vous accueillerons avec grand plaisir

Jour : Tous les mardis

Heure : 17h

Lieu : Salle des associations de Mézangers

C'est gratuit.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Yolande YAPO par téléphone au 07 80 47 19 11  
ou par mail : [chorale.mezangers@gmail.com](mailto:chorale.mezangers@gmail.com)

# Comité des fêtes de Mézangers



Tout d'abord, le comité des fêtes de Mézangers vous présente tous ses vœux pour 2025.

En 2024, nous avons organisé un concours de pétanques le 1<sup>er</sup> mai (qui fut très humide !) puis l'assemblée du village fin juillet, une soirée moules/frites en octobre et le marché de Noël début décembre.

Toutes ces manifestations ont connu un beau succès et merci au public d'être venu en nombre !

En 2025, nous allons à nouveau organiser :

- un concours de pétanques le 1<sup>er</sup> mai
- un concours de pétanques le samedi après-midi 26 juillet
- la traditionnelle soirée cochon grillé le samedi soir 26 juillet
- le vide greniers le dimanche 27 juillet
- une soirée moules/frites le samedi 18 octobre
- le marché de Noël le samedi 6 décembre

Nous sommes toujours ouverts à recevoir parmi nous de nouveaux bénévoles et les accueillons avec plaisir et à bras ouvert. Même sans adhérer au comité des fêtes, toute aide ponctuelle est la bienvenue.

C'est généralement un travail de 2 ou 3 H (préparation des barnums, préparation des animations, rangement le lendemain...) et, en retour, on vous garde à manger avec nous après s'il y a un repas de prévu.

Vous verrez, l'équipe est sympa !

Vous vous ennuyez dans votre coin ? Les programmes TV sont insipides ? Venez avec nous !



Suivez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/905427913996865>

Renseignements : [cdf.mezangers@gmail.com](mailto:cdf.mezangers@gmail.com) / Stéphane PINSON 07 88 40 76 59

# Heure Musicale - Ancienne École

**Dimanche 30 mars 2025 à 17h00** : "Cafétin de Buenos Aires" concert de Tonia Makatsianou au piano, dans un programme de Tango Argentin.

## ***Cafétin de Buenos Aires***

Un voyage musical à travers les époques du **tango** qui révèle l'évolution de cette musique passionnée



**Tonia Makatsianou**  
*Tango Solo Piano*

**Dimanche 30 Mars à 17h00**

2 avenue des cerisiers 53600 Mézangers

Participation aux frais libre et consciente  
**réservation** au 06 37 98 43 77

**Dimanche 25 mai 2025 à 16h00** : "Guitare, Guitares" concert pour entrer dans l'univers de la guitare avec Patricio Cadena, Sébastien Miralles et Yasu.

**Jedi 10 juillet 2025 à 20h00** : "Musique Romantique" avec l'Ensemble Caravage sous la direction artistique d'Adrien Michel.



Renseignements et réservation : Frédéric REYNIER 06 37 98 43 77



## L'ÉCOLE DE L'ACTEUR

### Cours de théâtre adolescents et adultes

Laurent Terzieff 1995 : « Le théâtre c'est mille choses mais c'est surtout une expérience collectivement vécue. Pour moi, c'est un miroir que l'on tend au public et qui reflète la vie des hommes à travers l'expérience du langage. Et j'insiste bien, à travers l'expérience sans cesse renouvelée du langage »

En juin 2024 les élèves de l'école ont terminé leur 1ère année scolaire par la représentation de la pièce : « **LES ACTEURS SONT FATIGUÉS** » de Eric Assous



« Ils ont vraiment joué comme des pros »

#### Mézangers

Après une première représentation très appréciée du public au trait d'union, samedi premier juin, les six élèves de première année de la compagnie « L'envol », dirigée par Gilles Langlois, acteur professionnel et directeur artistique, ont une nouvelle fois été remarquables samedi 6 juin, à la salle des fêtes Sylvain Manson, à Mézangers, dans la pièce Les acteurs sont fatigués, d'Eric Assous, détenteur d'un Molière.

Une comédie à l'humour fin qui dresse la vraie vie des gens du spectacle.

Un régal tant pour le public que pour le directeur artistique. « Ils ont vraiment bien travaillé pour arriver à ce résultat ce soir, ils étaient vraiment à l'aise dans leur rôle, empreint d'humanité et de réalisme. »

Le Courrier de La Mayenne Jeudi 20 juin 2024

« Ils étaient vraiment à l'aise dans leur rôle, empreint d'humanité et de réalisme »

### Présentation de deux nouveaux spectacles en MAI 2025 à la salle polyvalente de Mézangers

« **HISTOIRE D'HOMMES** » de Xavier Durringer  
Samedi 24 mai 2025 - 20h30

Histoire d'hommes rassemble des monologues écrits pour des femmes. On y retrouve des éclats fulgurants de la vie des femmes, parole tendue, révolte de l'âme, poésie de l'instant, échos de la vie ou de la nature.

« **UNE MAISON DE POUPEE** » de Henrik Ibsen  
Samedi 31 mai 2025 - 20h30

Une maison de poupée est une pièce riche en situations qui illustrent bien le contraste entre la morale et la sphère domestique privée, qu'on attache traditionnellement au sexe féminin et qui se centre sur les notions de responsabilité et de soin, et la morale masculine de la sphère publique orientée par les principes du devoir et de la justice.

Compagnie Théâtrale de l'ENVOL - Gilles Langlois Tél : 06 72 78 55 73  
Site internet : <https://www.compagnie-theatrale-lenvol.com>  
Mail : [lenvoltheatre@gmail.com](mailto:lenvoltheatre@gmail.com)



# Association Le Nid du Bonheur

## Maison d'Assistants Maternelles

4 route de la Bouverie - MEZANGERS

*L'association « le Nid du Bonheur » a été créée le 19 mars 2014 afin de créer une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants de 0 à 6 ans.*

Toute la mam vous souhaite une très belle année 2025.

Il reste des places disponibles dès maintenant pour accueillir vos petits loulous.



Les enfants ont préparé des petits sablés de Noël



Le Père Noël est venu apporter ses cadeaux comme chaque année!



Petites activités de Noël

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.43.90.34.93

Par mail : [leniddubonheur@gmail.com](mailto:leniddubonheur@gmail.com)

**Angélique, Pamela et Valérie**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.43.90.34.93  
ou par mail : [leniddubonheur@gmail.com](mailto:leniddubonheur@gmail.com)  
ou venir nous rencontrer à la MAM - 4 route de la Bouverie (direction Sainte Gemmes le Robert)

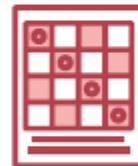
# La P'tite Parenthèse

café associatif

**Réouverture du café  
vendredi 28 Mars à 18h00**



**Soirée de printemps  
Loto "blind test musical"**



**Venez tenter votre chance**

**Réservez dès à présent le vendredi 20 juin  
Fête de la musique**



**Ouverture toutes les 2 semaines ( vendredi soir )  
14 place René Lair de la Motte 06.46.18.55.56**

# VIE DES COMMERCES ET ENTREPRISES

## LES DÉLICES DE CÉCILIA



Cake design

10 % de remise  
(Sur la première commande)

Auto entrepreneur  
Je confectionne des gâteaux personnalisés pour anniversaire,  
baby shower, mariage, baptême, communion  
Devis gratuit

Appelez vite !



Les délices de Cécilia

53600 Mézangers

Facebook: Lesdélices Decécilia

06 71 35 37 87



GALINETTE 53

NOUVEAU

FOOD TRUCKS

07-44-79-04-26

contactgalinette53@gmail.com

Galettes – crêpes – frites

**Présence à Mézangers / parking Mairie**

**Mercredi 5 février 2025**

**Mercredi 19 février 2025**

**Mercredi 5 mars 2025**

**Mercredi 19 mars 2025**

***à partir de 17 h***

# EDUCATRICE SPORTIVE

Spécialisée en sport santé et maladies chroniques

Conseillère en nutrition

» Lucie Cerisier

  
Lulu Body's coach  
Sport santé et Nutrition



## COURS À DOMICILE

sport santé

réadaptation à l'effort

Pilates / stretching

Perte ou prise de poids

Renforcement musculaire

  
services à  
la personne

Je me déplace avec mon matériel à votre domicile dans un rayon de 20 à 25 km de Mézangers.

Chaque séance est personnalisée et adaptée à chacun.

BÉNÉFICIEZ DE  
**-50%\***  
DE RÉDUCTION  
ou CRÉDIT D'IMPÔT

\*Selon l'article 199 quater du code général des impôts

# Poney-Club du Gué de Selle

Situé à proximité de l'étang du Gué de Selle (juste après le petit parking de la route d'Hambers D272), le poney-club propose depuis 1987, dans un domaine de 60 ha, plusieurs activités pour les enfants de 8 à 16 ans :

- **Stage d'équitation avec hébergement** pendant les vacances scolaires (sauf Noël)
- **Cours d'équitation** le mercredi après-midi

Venez découvrir l'équitation au cœur du bocage Mayennais !



**Poney Club  
du Gué de Selle**

Carmen et Xavier OUTIN  
02 43 90 62 80

Poney-Club du Gué de Selle

La Petite Coudrière - 53600 MEZANGERS

Tél. : 02 43 90 62 80 - Mail : [stageponey@wanadoo.fr](mailto:stageponey@wanadoo.fr) - Site internet : [www.stageponey.com](http://www.stageponey.com)

## MULTI 3D SOLUTIONS

Depuis le mois de juin 2023 l'entreprise « Multi3dsolutions » installée à MEZANGERS propose ses services d'impression 3d pour les particuliers et aussi pour les professionnels.

L'impression 3d permet de refaire ou de créer des pièces en plastique pour des usages multiples comme la décoration, l'outillage, les jouets, le bricolage. C'est aussi une alternative aux pièces que vous ne pouvez plus trouver dans les services après-vente ou sur internet.

Pour ce qui est de la matière, pas de souci : plastiques à usage alimentaire, jouets, haute résistance mécanique et thermique, souple, il suffit de demander : à chaque matière, un usage.

En résumé tout ce qui est en plastique peut être fabriqué avec cette technologie.

Pour ce faire, il suffit de me confier la pièce à refaire, ou un plan.



**NOUVEAU 2025** : réalisation de CAKE TOPPER personnalisés



**Récompenses et trophées**

Eléments de décoration, jouets, pièces de rechange, lithopanie (exemple photo de mariage, portait de famille, etc...), aéromodélisme, trophées, etc...

Pour plus de renseignements, contactez Eric LACAULT au 06 32 30 58 17  
ou par mail : [multi3dsolutions@gmail.com](mailto:multi3dsolutions@gmail.com) ou venez le rencontrer.

12 impasse du petit Perrot – 53600 MÉZANGERS

Site internet : [www.multi3dsolutions.fr](http://www.multi3dsolutions.fr)

# Hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, Anthony Detemmermann et Aurélie Di Gennaro sont les nouveaux propriétaires de l'hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle, à Mézangers



Relais  
du gué de selle  
HÔTEL \*\*\* & RESTAURANT

## LE RESTAURANT

Du mardi au samedi au déjeuner : Menu Découverte à 38 € et la carte, Menu inspiration bistrot de 18,50 € à 25 €

Du lundi au samedi au dîner : Menu Découverte à 38 € et la carte

Le samedi midi et soir et le dimanche midi : Menu Dégustation en 6 services à 75 € (99 € avec accord mets et vins)

Le dimanche midi : Menus à 39 et 53 €, menu Dégustation à 75 € en 6 services (99 € avec les accords mets et vins)

Le lundi soir : restaurant ouvert pour les clients de l'hôtel.

La carte est servie en semaine du mardi au samedi au déjeuner et au dîner. Déjeuner en terrasse, selon la météo.

## LE BISTRO DU RELAIS

C'est une formule rapide mais toujours de qualité qui devrait vous séduire...

du mardi au vendredi au déjeuner (hors jours fériés)

1 Entrée + 1 Plat ou 1 Plat + 1 Dessert : 18.50€

1 Entrée + 1 Plat + 1 Dessert : 25 €

Si le temps le permet, service en terrasse au bord de l'eau.

Cette formule n'est pas proposée au mois d'août.

**NOUVEAU** - Livraison de plateaux chauds pour les entreprises  
- Plats à emporter pour les repas de famille / entreprises

**HÔTEL** : Hôtel ouvert tous les jours sauf dimanche soir (de novembre à mars)

**LA CABANE PERCHÉE** (de mai à septembre)

**BANQUETS & RÉCEPTIONS** de 8 à 130 personnes.

**RÉUNIONS & SÉMINAIRES** (espaces de 19 à 100 m<sup>2</sup>)

**PISCINE CHAUFFÉE** en saison (uniquement pour les clients de l'hôtel)

**OFFRE MASSAGE** dans un espace dédié par nos praticiennes de massage

- Location de vélos électriques
- Recharges véhicules électriques et Tesla
- Salon de modelage, de réflexologie
- Cours de yoga et de CrossFit
- Boutique de produits locaux



Contact : 02 43 91 20 00  
34 Les Pêcheries – 53600 MEZANGERS  
Adresse mail : [reception@relaisduguedeselle.fr](mailto:reception@relaisduguedeselle.fr)  
Site internet : <https://www.relais-du-gue-de-selle.com>

# Conseillère en immobilier



**Christine  
BOSSÉ**  
Conseillère indépendante en immobilier

**06 04 08 48 69**  
[christine.bosse@safte.fr](mailto:christine.bosse@safte.fr)

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.  
N° 534 357 777 - RSAC de LAVAL

[www.safte.fr](http://www.safte.fr)

## Chambres d'hôtes / Gîtes

### CHAMBRE D'HÔTES - MANOIR DE LA GRANDE COUDRIÈRE



1 chambre de 30 m<sup>2</sup>  
2 personnes  
1 salle de bains

Monument Historique situé à Mézangers, le Manoir de la Grande Coudrière dispose d'une terrasse et offre une vue sur le jardin.



Passez une nuit exceptionnelle dans un décor historique ! Vous pourrez également vous détendre dans le jardin et vous balader à proximité à l'étang du Gué de Selle.

M. et Mme RICHARDOT – Le Manoir de la Grande Coudrière – 53600 MÉZANGERS  
06 64 59 19 64

## Calendrier des manifestations

Février 2025 à juillet 2025



### 2025

Samedi 1 <sup>er</sup> février	Théâtre – 20h30	Les Frapadingues
Mercredi 5 février	Balayage des rues (Bourg et Lotissements)	Commune
Mercredi 5 février	Food Trucks galettes/crêpes – 17 h	Galinette 53
Mercredi 19 février	Food Trucks galettes/crêpes – 17 h	Galinette 53
Mercredi 5 mars	Food Trucks galettes/crêpes – 17 h	Galinette 53
Dimanche 16 mars	Concert de piano – 16 h – Eglise	Association St Front Méz.
Mercredi 19 mars	Food Trucks galettes/crêpes – 17 h	Galinette 53
Dimanche 23 mars	Bourse aux jouets et vêtements	APE Ecole de Mézangers
Vendredi 28 mars	Soirée Loto « blind test musical » - 18 h	Café La P'tite Parenthèse
Dimanche 30 mars	Concert au piano Tango argentin – 17 h	Heure musicale
Mercredi 2 avril	Balayage des rues (Bourg et Lotissements)	Commune
Jeudi 1 <sup>er</sup> mai	Concours de pétanque	Comité des fêtes
Samedi 24 mai	Théâtre « Histoire d'hommes » - 20h30	L'Envol
Dimanche 25 mai	Concert « Guitares, guitares » - 16 h	Heure musicale
Samedi 31 mai	Théâtre « une maison de poupée » - 20h30	L'Envol
Mercredi 4 juin	Balayage des rues (Bourg et Lotissements)	Commune
Samedi 14 juin	Gala Twirling	ABTM Twirling
Vendredi 20 juin	Soirée Fête de la musique	Café La P'tite Parenthèse
Jeudi 10 juillet	« Musique romantique » avec Caravage – 20 h	Heure musicale
Mercredi 23 juillet	Balayage des rues (Bourg et Lotissements)	Commune
Samedi 26 juillet	Concours de pétanque	Comité des Fêtes
	Soirée Cochon grillé	Comité des Fêtes
Dimanche 27 juillet	Vide-greniers	Comité des Fêtes
<b>Autres dates à réserver dès maintenant</b>		
Samedi 18 octobre	Soirée Moules Frites + soirée dansante	Comité des Fêtes
Samedi 6 décembre	Marché de Noël de 11 h à 19h	Comité des Fêtes